

Sujet : [INTERNET] observations à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

De :

Date : 09/10/2023 15:36

Pour : pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Bonjour Monsieur.

Dans le cadre du projet de centre aquatique sur le territoire de BERNAY 27300, vous avez été désigné par le Tribunal Administratif de ROUEN, afin de mener l'enquête publique obligatoire avant la construction du centre aquatique intercommunal.

Je suis arrivé à BERNAY en 1961. Je m'y suis marié. Nous avons toujours de la famille sur le secteur. Avec mon épouse nous avons même habité quelques années rue Alsace Lorraine, en face de la piscine actuelle.

Nous avons bien compris que celle-ci est actuellement en sursis compte tenu de sa vétusté par décision de l'ARS.

Il y aura sûrement peu d'usagers ni même d'habitants de l'intercommunalité pour se prononcer sur le sujet.

En ce qui nous concerne, nous considérons qu'il s'agit d'une gabegie supplémentaire. La ville de BERNAY est déjà assez endettée, c'est pourquoi elle remet ce projet entre les mains de l'intercom afin de partager cet investissement démesuré avec toutes les communes (75) rattachées à cette entité.

Qui profitera réellement de ce centre aquatique?? Les personnes qui habitent à proximité. Celles qui habitent trop loin n'en auront pas les moyens ou devront prendre un véhicule (carburant, pollution, etc..).Qu'en pensent les habitants de ces 75 communes? BRIONNE, BEAUMONT LE ROGER, BROGLIE

La population de BERNAY et des communes environnantes ne cesse de décroître. Ce n'est pas ce centre aquatique qui sera attrayant pour de nouveaux arrivants.

Le problème du secteur, c'est le manque d'emploi pour les jeunes et la désertification médicale.

La piscine actuelle n'a pas pu assurer son service habituel l'été passé, par manque de surveillants de baignade. Le nouveau centre aquatique attirera davantage de surveillants??.

Vous aurez compris, Monsieur le Commissaire enquêteur, que pour nous, ce projet est une extravagance. Mais, c'est juste notre avis et il ne pèsera pas bien lourd dans la décision finale qui n'aura pour conséquence qu'une augmentation significative des impôts pour de nombreuses années, même pour les personnes qui n'en auront pas le loisir d'en profiter!!.

Merci Monsieur pour ce que vous faites. Bon courage.

Bien à vous, Cathy & Gérard RICORDEL